



Cécidomyie du chou-fleur dans la culture du canola

- Nouveaux champs avec des captures cumulatives supérieures à 20 adultes en Abitibi-Témiscamingue.
- Premières captures observées dans de nouveaux champs.
- Stratégie d'intervention.

**CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR DANS LA CULTURE DE CANOLA :
NOUVEAUX CHAMPS AVEC DES CAPTURES CUMULATIVES SUPÉRIEURES
À 20 ADULTES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET TRAITEMENT RECOMMANDÉ**

État de la situation

De nouveaux champs ont atteint des captures cumulatives dépassant le seuil économique d'intervention de 20 adultes cette semaine en Abitibi-Témiscamingue, soit à Laverlochère (62 adultes), Lorrainville (deux champs avec 21 et 23 adultes respectivement) et Saint-Édouard-de-Fabre (25 adultes). Il est donc probable que les larves qui émergeront d'ici quelques jours causent des dommages au canola. Des adultes ont aussi été capturés pour la première fois cette année dans de nouveaux champs cette semaine, soit à Nédélec et à Trécesson, mais les captures n'ont pas atteint le seuil économique d'intervention.

De même, cette semaine, les captures par piège par jour des champs qui ont atteint le seuil économique d'intervention de 20 captures cumulatives la semaine passée (Laverlochère, Lorrainville et Saint-Bruno-de-Guigues) sont supérieures ou égales à 5 adultes, et ce, même dans un des champs qui ont été traités durant la fin de semaine. Ces captures laissent entrevoir des risques de dommage au canola.

Cette semaine, le champ de canola le plus avancé des 11 champs suivis en Abitibi-Témiscamingue est au stade 5 feuilles étalées. Les conditions froides et pluvieuses du printemps ont, dans certains cas, retardé les semis, ce qui pourrait faire en sorte que le canola soit à un stade vulnérable lorsque les différentes générations de larves seront en mesure de causer des dommages.

Stratégie d'intervention

Actuellement, aucun seuil économique d'intervention n'a été établi au Québec. Toutefois, en Ontario, le premier traitement insecticide est recommandé dès que les captures cumulatives de tous les pièges à phéromone d'un champ atteignent 20 adultes (on recommande d'effectuer le dépistage à l'aide de quatre pièges à phéromone par champ installés en bordure et au centre du champ, et à une distance de 50 mètres ou plus l'un de l'autre). Il est aussi recommandé d'effectuer les traitements insecticides subséquents lorsque 5 adultes sont capturés par piège par jour en moyenne.

La présence de l'insecte et l'ampleur des populations devraient toujours être déterminées à l'aide de pièges à phéromone avant de décider de traiter avec un insecticide. Considérant les dommages causés par ce ravageur lors des années passées, **nous recommandons d'effectuer un traitement insecticide dans les champs qui ont atteint le seuil de 20 captures cumulatives d'adultes depuis le début de la saison. Pour les champs qui ont été traités la semaine passée et dont les captures moyennes sont supérieures ou égales à 5 adultes par piège par jour, nous recommandons d'effectuer un deuxième traitement insecticide.** Les champs de canola les plus à risque sont ceux qui sont situés près des champs où la cécidomyie du chou-fleur a causé des dommages l'année dernière.

Comme les adultes de la cécidomyie du chou-fleur ne volent pas bien et préfèrent les endroits peu venteux, **les interventions chimiques devraient d'abord cibler les zones abritées sur le pourtour des champs et des bâtiments.** Plusieurs traitements peuvent être nécessaires pour contrôler les populations. Il est obligatoire de respecter un intervalle de 7 jours entre les traitements et il est fortement recommandé d'alterner les produits homologués afin d'éviter le développement de la résistance. Veuillez consulter [SAGE pesticides](#) pour obtenir plus d'information sur les traitements phytosanitaires homologués et leurs risques associés.

Pour obtenir plus de détails sur le piégeage de la cécidomyie du chou-fleur, le dépistage des larves et les méthodes de lutte recommandées, consultez le bulletin d'information « [La cécidomyie du chou-fleur](#) ». Pour suivre l'évolution des populations en Ontario, vous pouvez consulter le site Web de l'[Ontario Canola Growers](#).

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon

Avec la collaboration de :

Line Bilodeau

[Groupe de travail sur les ravageurs du canola](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 8 – Grandes cultures – 10 juin 2015